

REBUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDLHAMID IBN BADIS-MOSTAGANEM-

FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du Plurilinguisme et Politiques Educatives

L'apprentissage du français langue étrangère
Cas d'étude centre de formation professionnelle et
d'apprentissage (CFPA) 01 Mostaganem
« MOUKHTARI Benchaa »

Présenté par : BOUCHACHI Nawel.

Membre du jury :

Président : Mme BENKAZDALI Khadidja

Encadreur : Mme NEHARI ROUBAI Nadjia.

Examineur : Mme CHOUARFIA Fatima Zohra.

Année universitaire 2015/2016

Remerciements

*Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde gratitude à
M.Naheri Roubai sans qui, ce travail n'aurait jamais vu le
jour...*

*Nous remercions tous nos camarades, nos enseignants et nos
responsables qui ont veillé sur nous pendant ces cinq années.*

Nous tenons à remercier aussi Madame Stambouli Meriem.

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à mes parents,
Mes grands parents que dieu les gardent.*

*A mes sœurs et mon frère; mes oncles et mes tantes,
et Mon beau frère Rachid et a mes copines Amel,
sahla et chahinez*

*A toute la promotion de Master 02 français
didactique du plurilinguisme 2015.2016.*

*A l'enseignante madame Stambouli Meriem, qui nous
ont aidées à faire notre travail.*

Sommaire

Introduction General

Chapitre 01: « les stratégies d'enseignement et d'apprentissage du FLE ».....13

Introduction

1-1 l'enseignement et l'apprentissage du FLE.....

2-Les stratégies de l'enseignement.....

3- Les stratégies de l'apprentissage

Chapitre 02: « L'enseignement-apprentissage de la langue française au sein du Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) ».....29

Introduction : 30

1-1- Centre de formation professionnel et d'Apprentissage (CFPA) Mostaganem 1 « MOUKHTARI Benchâa » 30

1.1 Types de formations proposées :.....31

1.2 Les spécialités :.....32

1.3 L'enseignement-apprentissage de la langue française au sein du centre :.....32

1.4.L'enseignant de langue française au CFPA Mostaganem 1 :.....33

2-Le déroulement de la cour « d'agent de saisie » :..... 33

2 Remarques sur la communication du cours : 35

2.1 L'évolution didactique du cours :.....35

2.2 Les exemples :.....35

2.3 Le contexte des illustrations :.....35

2.4 Les Compétences pédagogique :.....35

2.5 Utilisation du temps :.....35

2.6	Le programme enseigné :.....	36
3.	Le déroulement du cours « Assistante maternelle » :.....	36
3.1	Le niveau de langue française :.....	37
3.2	L'aptitude de futures assistantes de maternelles :.....	37
3.3	Conclusion de la spécialité « Assistante Maternel » :.....	37
4.1	L'attitude des élèves :.....	38
4.2	Niveau de langue française :.....	38
	Réunion avec l'enseignante en classe après le devoir :.....	40
2.5	Questions au surveillant général du CFPA :.....	41
-	Quels types de formation proposez-vous ?.....	41
-	Avez-vous des programmes à suivre ?.....	42
-	Quels sont les types de diplômes que vous proposez ? (ajout de l'autre).....	43
-	Est-ce que l'enseignant a un programme à suivre ?	43
	Conclusion Générale :	46

INTRODUCTION GENERALE

Introduction :

En Algérie, le français est une langue toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

La langue française en Algérie tire ses origines de la sphère coloniale, elle est reconnue par la société algérienne comme étant la première langue enseignée dans nos établissements (primaire-fondamentale-secondaire-université et les centres de formations).

Jusqu'à nos jours la langue française est devenue une matière dans les établissements algériens, ces derniers l'utilisent dans un double objectif : d'abord comme un outil d'accès à un savoir, ensuite comme un moyen d'ouverture sur l'occident.

C'est évident que l'enseignement de la langue française dans les centres professionnels est très important car l'apprentissage de cette langue depuis l'enfance c'est le développement de l'imagination, du goût, de la sensibilité et de la découverte dans toutes les spécialités et les domaines.

Les centres de formations professionnelles sont la direction de tant de jeunes partout dans le monde. Ce sont les formations professionnelles qui dominent. Souvent, à court terme, et l'accès au travail est plus garanti.

En Algérie, la vision qu'on a, ou de plus au moins, que la majorité s'est construite, est celle du CFPA pour ceux devant qui toutes les portes se sont fermées, à commencer par celle de l'éducation nationale. Une vision péjorative qui, je pense, commence à changer, un peu, si on observe bien.

Les Centres De Formations Professionnelles et d'Apprentissage (C.F.P.A) sont les mines non exploitées. Ce milieu que la majorité des chercheurs désertent et n'en voient pas l'intérêt d'en accorder l'importance est bien plus qu'un évaluateur de stagiaires ; il s'agit d'un futur développeur de compétences et de savoirs faire dans tous les domaines, tenant compte de l'intérêt qu'ont les formations professionnelles partout dans le monde d'aujourd'hui.

Les CFPA pourraient être lieux d'initiation aux langues, donc, au plurilinguisme. Pour apprendre une langue, l'individu n'est pas obligé de faire une licence en langue (On ne suit pas une licence en langue française pour apprendre la langue française), et n'est pas obligé de s'inscrire dans un centre CEIL ou CCF pour suivre une formation qui n'est pas dans le cadre de sa spécialité. En effet, un agent de saisie a besoin d'un Bi/ ou / plurilinguisme bien spécifique. Une langue – française – qui lui sera bénéfique dans son (futur) travail.

Pour enseigner la langue française (FLE), l'enseignant a des démarches, des manières, et des moyens à suivre, pour les appliquer en classe afin d'aider les apprenants.

Il n'est point question dans notre enquête ni de la favoriser à l'égard de l'ensemble des locuteurs, notre seul bute c'est de connaître et traiter la majorité des difficultés d'apprentissage rencontrés par les stagiaires on a pris un rapport de stage sur l'apprentissage du français fait au CFPA01 comme un exemple (Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage) Mostaganem .

Dans notre travail de recherche, nous avons mis l'accent sur l'apprentissage de la langue française FLE au cas du Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (C.F.P.A).

La raison qui nous a motivés à faire ce choix est :

A partir d'un constat nous avons remarqué qu'il y a une certaine hétérogénéité de programme dans les spécialités.

Nous avons pris en considération le niveau de chaque stagiaires,...C'est-à-dire que les stagiaires sont de différents niveau.

A partir les observations nous avons constaté, des questions qui s'imposeront :

1-Quelles seraient les démarches d'enseignement-apprentissage appliquées dans les diverses spécialités ?

2-Quelle est le programme enseigné dans les deux spécialités « agent de saisie » et « assistante maternelle » ?

3-Quelle est le niveau de la langue française chez les stagiaires d'agent de saisie et les assistantes maternelles? Quels sont les difficultés d'apprentissage chez les deux spécialités?

4- Quand est-il de l'enseignement/apprentissage de la langue française dans le CFPA ?

5-Quel est la place qu'occupe actuellement le CFPA dans l'enseignement-apprentissage des langues ?

6-Quelles formations propose-t-il ? Quelle importance donne-t-il aux langues ? Et, surtout, qu'est-ce qui se dit ? Et qu'est-ce qui se fait réellement ?

Se sont les questions qu'on s'est posé avant d'entamer notre recherche scientifique dans ce terrain qui pour nous était méconnu ; Et comme il a été décidé au cour de notre deuxième semestres de master 2 (Didactique du plurilinguisme) ; notre responsable et créatrice de Master Madame stambouli a suggéré de rédiger un rapport de stage ; et cela m'a aidé de faire ma recherche et répandre a mes problématiques.

Pour répandre à notre problématique nous avons élaboré les hypothèses suivantes :

1) - la langue française est un module supplémentaire puisque les spécialités dominant dans la **CFPA** ne concerne que les branches techniques.

2) -Nous supposons que la langue française s'agit d'une mine d'or non encore (bien) exploité.

3) - les stagiaires son conscient que la langue française est très utiles et que sa maitrise est indispensable.

4) – la langue française n'est pas perçue comme une partie intégrante dans la **CFPA**.

Notre objectif :

A)-Objectif général : L'objectif de l'enseignement de français dans un établissement de formation professionnelle et d'apprentissage (C.F.P.A).

B)-Objectif spécifique : Le stagiaire doit être capable de connaître le statut de la langue étrangère dans une formation professionnelle :

- Avoir une idée sur les programmes.
- Avoir une compétence communicative.

Pour cela ; nous avons consulté des sites d'internet en vue de rassembler une somme d'informations assez riche pour réaliser notre travail de recherche. Il se divise en deux chapitres.

Dans le premier chapitre :

- nous avons fait un bref historique sur la langue française et son évolution chronologique en Algérie.
- Et nous avons abordé les stratégies d'apprentissages et de l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE).

Dans le deuxième chapitre ; (Partie pratique) :

- Notre public : ce sont les stagiaires du agent de saisie et les assistantes Maternelles de Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (C.F.P.A) Mostaganem « MOUKHTARI Benchâa ».
- Le côté pratique de notre recherche se basant sur l'observation et l'expérimentation. En proposant des cours et des devoirs aux apprenants puisque c'était la période des examens de deuxième semestre, nous observerons leurs comportements leurs motivations ; leur niveau de la langue. De plus, les méthodes utilisées sont la collecte et l'analyse des données.

Il existe 4 spécialités qui étudient la langue française, mais nous avons choisi que deux spécialités :

- (Agent de saisie) qui se compose de 26 stagiaires
- (les assistantes maternelles) une classe qui regroupe Uniquement des femmes. L'âge de ces stagiaires est entre (17ans-32ans).

Nous terminons notre travail par une conclusion générale dans laquelle nous essayons de récapituler le travail, de répondre à la problématique posée, de rassembler les résultats obtenus dans vérifier les hypothèses déjà citées dans l'introduction générale.

Chapitre 01:

« Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage du FLE »

Introduction :

Le statut de la langue française est considéré comme une langue étrangère par rapport à notre langue maternelle.

En effet, l'enseignement-apprentissage du FLE devient nécessaire dans notre contexte algérien parce qu'il le FLE existe presque dans tous les domaines. Mais cette tâche nécessite plusieurs démarches, méthodes, et approches pédagogiques à appliquer en classe.

La nouvelle logique d'enseignement/apprentissage, selon la nouvelle réforme du système éducatif algérien, consiste à faire partager les tâches entre enseignant et apprenant dans un climat de partenariat pédagogique.

Selon ¹ COSTE, D et GALISSON, R (1976 :108)¹, l'apprentissage de la langue étrangère est défini comme suit : « *l'apprentissage au milieu scolaire de toute langue maternelle autre que L1 relève de la pédagogie d'une langue non maternelle ou, étrangère, quel que soit le statut officiel de cette langue dans la communauté où vit l'élève* ».

Le but principal de l'apprentissage d'une langue étrangère n'est pas plus simplement l'acquisition d'un savoir académique, mais aussi son utilisation dans la vie quotidienne : « apprendre une langue c'est apprendre à se comporter de la manière adéquate dans des situations de communication qui est passé au premier plan : *« la fonction essentielle de cet instrument qui est la langue est celle de communication, le français par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens (de langue française) d'entrer en rapport à enseignement soit efficace et répondre directement à cet objectif. On peut donc se demander quel est le type d'activité à mettre en place pour l'atteindre. Toute activité scolaire a comme stratégie*

¹ COSTE, D et GALISSON, R (1976 :108) Galisson, Robert; Coste, Daniel. Dictionnaire de didactique des langues

de rendre actif l'élève, on l'incitant à participer directement à son apprentissage, il faut donc que l'apprenant soit attiré par les activités qu'on lui propose : « *à la langue cible est insuffisante pour qu'il y ait acquisition de cette langue, il importe que l'apprenant puisse y donner du sens et soit motivé à le faire* ».

La langue française et son évolution chronologique en Algérie

« *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une Génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme D'emprunts dans l'arabe dialectal* »² (Dabène. 1981: 39).

L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, Constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 Millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français (Rapport de l'OIF, *Le Français dans le monde*, 2006-2007). Selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue *Le Point* (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondages privé algérien Abassa)³ L'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions, d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Cette enquête fait ressortir le fait que beaucoup d'Algériens, sans rejeter leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde.

Historiquement parlant, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement,

²(Dabèn). Olivier DABÈNE. Professeur des universités. Agrégé de science politique. Centre de recherches internationales. 56 RUE JACOB. 75006 PARIS, FRANCE..

³ (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondages privé algérien Abassa)

même si l'élite algérienne était quasiment inexistante à l'époque coloniale. Le boom linguistique s'est produit après l'indépendance en 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a tenu un rôle primordial dans l'enseignement des langues, français y compris. A cette époque, l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique. Du fait du développement et la propagation de l'enseignement. la langue française est devenue plus présente sur la scène linguistique algérienne.

Même si de nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation. Une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.)

la moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français, et connaît même un tirage bien plus important que la presse arabophone. Un foyer sur deux, par le biais de la parabole, regarde des chaînes françaises, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles algériens.

La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

1-L'enseignement et l'apprentissage du FLE :

Selon le dictionnaire de didactique du français «*le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII siècle, action de transmettre des connaissances. Dans cette acception, il désigne à la fois le dispositif global (enseignement public /privé), enseignement primaire /secondaire/supérieur) et les perspectives pédagogiques et didactiques propres à chaque discipline (enseignement du français, des langues, des mathématiques),... »*

Selon le dictionnaire le petit Robert³ «*Action, art d'enseigner. »*

Et l'apprentissage est défini comme suit d'après le dictionnaire JEAN-PIERRE Cuq «*l'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère.*»³

Selon le dictionnaire le Robert¹ «*fait d'apprendre un métier manuel ou technique.*

Le dictionnaire de Larousse⁴ définit le mot **apprentissage** comme «*formation professionnelle.*»¹

A partir de ces définitions, nous pouvons dire que l'enseignement-apprentissage se compose de deux termes inséparables, l'un complète l'autre. La relation qui existe entre l'enseignement-apprentissage et la pédagogie est primordiale, c'est-à-dire lors de la

³LE ROBERT, *dictionnaire de français*, sejer, 2005, Paris 21 Les dictionnaires de français, bilingues et thématiques. Descriptifs des différents ouvrages, biographies et œuvres d'une sélection d'écrivains.

⁴Larousse **Dictionnaires** français Larousse : monolingue français, bilingue français/anglais et anglais/français, bilingue français/espagnol et espagnol/français

transmission des savoirs en classe, l'enseignant fait appel à la pédagogie en interagissant avec les élèves en appliquant le contrat pédagogique entre les deux partenaires (guidée /guidant), et en pratiquant des démarches, des méthodes, des approches pédagogiques.

2-Les stratégies de l'enseignement :

L'acquisition d'une compétence en langue étrangère exige de l'apprenant une certaine démarche et l'utilisation de stratégies cognitives, métacognitives et socio-affectives spécifiques. En plus, la prise de conscience des stratégies d'apprentissage et l'entraînement à les utiliser vise à faire progresser l'autonomie de l'apprenant et à développer sa capacité d'apprendre. Si tel est le but essentiel de l'acte d'enseignement, il va de soi que le rôle de l'enseignant, le rôle de l'apprenant et la relation pédagogique doivent être examinés d'une manière durable.

Alors, nous proposons une définition de l'enseignant stratégique, selon Tardif⁵ « *l'enseignant stratégique est un penseur, un preneur de décisions, un motivateur, un modèle, un médiateur et un entraîneur* »².

En d'autres termes, l'enseignant stratégique est d'abord un penseur. A ce titre, il est un expert en contenu : il tient compte non seulement des connaissances antérieures de l'élève, de ses perceptions et de ses besoins, mais aussi des objectifs d'un programme, des exigences des tâches proposées et de l'utilisation effective de stratégies d'apprentissage appropriées.

- En second lieu, L'enseignant stratégique est un preneur de décisions. Son objectif est que l'élève devienne autonome le plus rapidement possible, l'enseignant stratégique prend des décisions vis-à-vis du contenu, des séquences de présentation et du type d'encadrement qui seront offerts à l'élève pour atteindre ses objectifs d'apprentissage.

- L'enseignant est aussi un motivateur. Il motive les élèves, grâce à lui l'élève acquière la pertinence personnelle, sociale ou professionnelle des activités qu'il a choisies et leur lien avec le monde réel, en dehors de la classe, où l'élève sera capable à réemployer les connaissances et les habiletés acquises. L'enseignant stratégique gère ces effets afin d'influer sur l'engagement de l'élève de même que sur sa participation et sa persistance dans l'accomplissement des tâches d'apprentissage.⁴

- L'enseignant stratégique est un modèle. En didactique des langues étrangères, il est clair que l'enseignant est un modèle comme un locuteur compétent pour que l'élève ait tout intérêt à s'inspirer, et non pas à imiter, en vue de façonner sa performance.

-L'enseignant a également un rôle de médiateur. Il discute avec l'élève de sa représentation de la difficulté de la tâche, de ses chances de la réussir et des facteurs qui peuvent soit y contribuer, soit y nuire. L'apprenant fait appel à ses connaissances ou à ses expériences antérieures qui peuvent être mises au profit de l'accomplissement d'une tâche donnée.

- L'enseignant a un rôle d'entraîneur. Tardif considère *«que l'élève est un apprenti et qu'entraîner signifie le placer dans des situations où il aura à exécuter des tâches complètes et signifiantes »*.

- En plus, il estime que l'enseignement stratégique est une conception pédagogique très exigeante. L'enseignant doit bien maîtriser le contenu à enseigner. Ainsi, il doit évaluer les connaissances antérieures de l'élève et tenir compte de ses besoins (les lacunes) et connaître les stratégies d'apprentissage que l'élève devra utiliser en vue d'accomplir les tâches proposées.

⁵ Jean-Pierre Tardif (1954-), poète et écrivain français occitan

3-Les stratégies de l'apprentissage:

3.1-Les stratégies métacognitives

Le mot métacognitive se compose du préfixe méta signifie (ce qui dépasse ou englobe), en plus elles se résument à réfléchir sur son processus, d'apprentissage, à comprendre les conditions qui le favorisent, à organiser ou à planifier ses activités en vue de faire des apprentissages, à s'auto évaluer et à s'auto corriger. Elle se compose de plusieurs stratégies en les citant :

3.1.1-L'anticipation

Il anticipe un point de langue ou un thème qui n'a pas encore été traité en salle de classe ; prévoir les éléments linguistiques nécessaires à l'accomplissement d'une tâche d'apprentissage ou d'un acte de communication.

3.1.2-L'attention :

Il prête attention à tout intrant langagier susceptible de contribuer à l'apprentissage, maintenir son attention au cours de l'exécution d'une tâche.

3.1.3-L'autogestion :

Il comprend les conditions qui facilitent l'apprentissage de la langue et chercher à les réunir.

3.1.4-L'autorégulation :

Il vérifie et corrige sa performance au cours d'une tâche d'apprentissage ou d'un acte de communication.

3.1.5-L'identification du problème :

Cerner le point central d'une tâche langagière ou un aspect de celle-ci qui nécessite une solution en vue d'une réalisation satisfaisante. Autrement, pourquoi fait-on tel exercice? Les meilleurs apprenants sont : ceux qui ont l'habitude d'apprendre, de comprendre rapidement ou d'une façon intuitive le but d'une tâche ou d'un exercice. Les autres ont besoin de l'enseignant pour qu'il leur explique qu'il leur explique.

3.1.6-L'autoévaluation :

Evaluer ses habiletés, afin d'accomplir une tâche langagière ou un acte de communication ; évaluer le résultat de sa performance langagière ou ses apprentissages.

L'apprenant peut évaluer, par exemple, ses habiletés générales, ce qu'il est capable de faire dans la L2, sa compréhension, sa production, son niveau de compétence à l'oral ou à l'écrit. La recherche a démontré que les apprenants de L2 sont généralement assez justes lorsqu'ils s'auto évaluent, mais il arrive que certains se surévaluent alors que d'autres font le contraire. Il est rare, cependant, qu'on demande aux élèves de s'auto évaluer dans un cours de L2 ou qu'on les habilite à le faire.

3.2-Les stratégies cognitives :

Les stratégies cognitives impliquent une interaction entre l'apprenant et la matière à étudier, une manipulation mentale et physique de cette matière et l'application des techniques spécifiques en vue de résoudre un problème ou d'exécuter une tâche d'apprentissage. Les stratégies cognitives sont souvent plus concrètes et plus facilement observables. Elles sont au centre de l'acte d'apprentissage.

3.2.1-Pratiquer la langue :

L'apprenant saisit les occasions qui sont offertes pour communiquer dans la langue cible ; répéter des segments de la langue, penser ou parler à soi-même dans la langue ; tester ou réutiliser dans des communications authentiques des mots, des phrases ou des règles appris en salle de classe.

3.2.2-Mémoriser :

Appliquer diverses techniques mnémoniques.

L'apprenant est bien entendu que la mémorisation implique des processus cognitifs fort complexes et que cette dimension est fondamentale dans l'acquisition d'une compétence en L2 ou de tout autre savoir.

3.2.3-Prendre de notes :

L'apprenant note dans un cahier les mots nouveaux, les concepts, les expressions, les locutions figées ou ritualisées qui peuvent servir à la réalisation d'une tâche d'apprentissage ou d'un acte de communication.

Les enseignants de L2 sont à même d'observer cette technique si fréquente chez les élèves scolarisés. La rentabilité de cette stratégie est accrue si elle se réalise conjointement avec les deux suivantes.

3.2.4-Grouper :

L'apprenant ordonne, classer ou étiqueter la matière enseignée selon des attributs communs de manière à faciliter sa récupération. L'élève peut être amené à classer la matière selon des catégories, comme les verbes, le vocabulaire, les expressions populaires, selon des thèmes, comme la météo, l'alimentation, l'orientation, ou encore selon des fonctions langagières, comme s'excuser, demander ou raconter.

3.2.5-Réviser :

L'apprenant fait une révision structurée dans le temps. Elle propose une révision en spirale .Après, l'élève vient d'apprendre quelque chose de nouveau, puis, deux jours plus tard, une semaine plus tard, un mois plus tard et ainsi de suite. Le but, dit-elle, est de surprendre, de se familiariser la matière que sa récupération devient naturelle et automatique.

3.2.6-L'inférence :

Il utilise les éléments connus d'un texte ou d'un énoncé afin d'induire ou d'inférer le sens des éléments nouveaux ou inconnus ; utiliser le contexte langagier ou extra langagier dans le but de suppléer aux lacunes dans la maîtrise du code linguistique et afin de comprendre le sens ou la signification globale d'un texte ou d'un acte de communication ; recourir à son intuition, deviner 8intelligemment. Il utilise également le terme divinement pour désigner cette stratégie cognitive.

3.2.7-La déduction :

Il applique une règle réelle ou hypothétique en vue de produire ou de comprendre la L2.

3.2.8-La recherche documentaire :

Il utilise les sources de référence au sujet de la langue cible. Cette technique qui consiste à chercher les mots nouveaux dans le dictionnaire est bien connue des enseignants de L2. Enfin, à un stade plus avancé, l'apprenant devra pouvoir abandonner en partie le dictionnaire bilingue pour s'habituer à consulter un dictionnaire de la langue cible.

3.2.9-Traduire et comparer avec la L1 ou avec une autre langue connue :

« Traduire ou faire des comparaisons interlinguales significatives ; se servir de la compétence langagière acquise en L1 ou par l'apprentissage d'une autre L2 afin de comprendre le système et le fonctionnement de la langue cible »¹. Autrement dit, traduire et comparer. Il s'agit d'une stratégie de communication de type compensatoire.

3.2.10-Paraphraser :

La paraphrase peut être considérée comme une stratégie d'apprentissage à condition de susciter une rétroaction de la part de l'interlocuteur et de servir à apprendre le mot ou l'expression que l'apprenant ne connaît pas. Sinon, elle ne sert qu'à maintenir la communication et doit être considérée comme stratégie de communication compensatoire.

3.2.11-Elaborer :

Établir des liens entre les éléments nouveaux et les connaissances antérieurs ; faire des associations interlinguales (à l'intérieur de la langue cible) dans le but de comprendre ou de produire des énoncés ; dans un acte de communication, remarquer des éléments appris ou acquis antérieurement.

3.2.12-Résumer :

Il fait un résumé oral ou écrit d'une règle ou d'une information présentée dans une tâche. Il s'agit d'une technique dont l'utilisation peut être encouragée par l'enseignant lui-même lorsqu'il fait un résumé de ses objectifs ou de la leçon vue en classe, ou lorsqu'il sollicite des reformulations sur le but, le sens ou le déroulement d'une fonction langagière, d'une activité de communication ou d'un exercice portant sur la langue.

3.3-Les stratégies socio-affectives :

Elles impliquent une interaction avec les autres (locuteurs natifs ou pairs) en vue de favoriser l'appropriation de la langue cible ainsi que le contrôle ou la gestion de la dimension affective personnelle accompagnant l'apprentissage.

La recherche sur l'acquisition d'une L2 a souvent insisté sur l'importance de la dimension affective chez l'apprenant de même que sur le rôle social de la langue. En plus, il est important de se rappeler que les stratégies sont considérées comme des comportements et que tout comportement est modifiable.

Alors, nous avons plusieurs stratégies socio-affectives en les citant :

3.3.1-Les questions de clarification et de vérification :

Demander de répéter, solliciter le professeur ou d'un locuteur natif des clarifications, des explications ou des reformulations.

3.3.2-La coopération :

Interagir avec ses pairs dans le but d'accomplir une tâche ou de résoudre un problème d'apprentissage ; solliciter de la part d'un locuteur compétent des appréciations au sujet de sa performance ou de son apprentissage.

3.3.3-La gestion des émotions ou la réduction de l'anxiété :

Prendre conscience de la dimension affective entourant l'apprentissage d'une L2 ; parler à soi-même en vue de réduire le stress accompagnant l'accomplissement d'une tâche d'apprentissage ou d'un acte de communication ; utiliser diverses techniques qui contribuent à la confiance en soi et à la motivation ; s'encourager, se récompenser ; ne pas craindre de faire des erreurs ou de prendre des risques.

D'après cet éclaircissement, nous pouvons dire que les trois stratégies sont orientées vers la résolution de problèmes. Car l'élève peut les utiliser comme différents besoins aux problèmes d'apprentissage.

Conclusion :

Dans le premier chapitre, nous avons parlé des éléments principaux, de deux axes ; le français et l'enseignement-apprentissage du FLE :

D'abord, nous avons fait un bref historique sur la langue française et son évolution chronologique.

Ensuite, nous avons défini l'enseignement-apprentissage du FLE, puis nous avons cité les stratégies d'enseignement.

Enfin, nous avons expliqué les stratégies d'apprentissage de chaque apprenant

Chapitre 02 :

« L'enseignement-apprentissage de la langue française au sein du Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) »

Introduction :

Les Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (**CFPA**) sont les lieux de formation aux quels les jeunes s'orientent le plus après l'éducation nationale. Il s'agit de tout un ministère dirigeant un réseau de Centres (de formation) se trouvant par tout sur le territoire algérien.

On compte six (6) instituts régionaux : Sidi Bel Abes, Bîr khadem, El Media, Ouargla, Sétif et Annaba. Et, neuf (9) centres dans la wilaya de Mostaganem : La direction de formation et d'apprentissage professionnels, L'institut nationale de spécialité, Centre MOUKHTARI Benchâa, Centre Mostaganem 3, Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Sidi Ali, CFPA Ain Tadles, CFPA Bougirat, CFPA Sidi Lakhdhar, CFPA Hassi Mamach, CFPA Kheirdin, CFPA Kharouba ,plus trois autres centres attachés, à Ain Nwissi, Hadjaj et Achacha . (*Voir annexe*).

1-Présentation du Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage : (CFPA)

1-1- Centre de formation professionnel et d'Apprentissage (CFPA) Mostaganem 1 « MOUKHTARI Benchâa »

L'enquête est réalisée à CFPA Mostaganem 1, « MOUKHTARI Benchâa », est l'un des plus grands centres dans la wilaya de Mostaganem. Ouvert en Mars 1961, le centre est d'une superficie de 8 hectares 400 mètres carrés. Il contient cinq (5) salles de spécialités, 3 laboratoires et 9 salles. (Voir figure 1 et 2)

Il compte 109 travailleurs, dont 54 enseignants (3 d'encadrement, 28 enseignants à plein temps, 17 enseignants vacataires et 6 enseignants dans un cadre DAIP), 17 agents

⁵administratifs, 14 professionnels, 10 à contrats et 14 d'insertion professionnel. (Voir annexe)

Le siège de CFPA Mostaganem (1) peut prendre jusqu'à 475 élèves, avec 80 lits pour les internes et 120 repas.

Un nombre de quartiers bien spécifiques peuvent s'inscrire au centre Mostaganem 1 pour que l'équilibre soit entre les centres ; et en voici la liste :

Rose ville, Mon plaisir, HLM, Saint-Charle, Saint-Jule, Mouchti, L'université, commune de Mostaganem, El Arssa, El Houria, Kastor, El Matâam, Tijdit, Dabdaba, Siyada, Soug El Lil, Sidi Othman, Sidi Falag et Ain El-Safra, un total de 19 quartiers.

1.1 Types de formations proposées :

Le centre propose deux dates d'inscription par année. Celle de février dont les inscriptions commencent du mois de novembre au mois de février. Et celle d'octobre dont les inscriptions commencent le mois de mai et se termine au mois de septembre. (*Voir annexe*)

On note 5 types de formations :

- a- La formation par l'apprentissage : qui se fait dans le centre et dans les établissements publics et privés avec une durée qui varie de douze (12) à (30) mois.
- b- La formation à distance : elle se fait par correspondance et aura lieu de rencontres de pratiques.
- c- La formation en cours de soir : Se fait dans un volume horaire de 16 heures par semaine et concerne toutes les tranches d'âge. Il s'agit de fournir et d'aider en ce qui est de techniques et de stratégies professionnelles dont on a besoin dans la vie professionnelle quotidienne.
- d- La formation de réintégration : Pour les handicapés, et son volume horaire varie selon la spécialité.

⁵ (Voir l'annexe) figure CFPA Mostaganem 1

- e- La formation professionnelle continue : Pour les travailleurs dans les divers secteurs afin de perfectionner leurs compétences et savoir-faire en fonction de ce qui se fait et est en demande dans le marché. La durée de cette formation varie entre 6 à 12 mois, selon la spécialité.

1.2 Les spécialités :

Le CFPA offre 422 spécialités, dont chacune a une abréviation. Ces spécialités sont réparties en 24 branches et sont enseignées selon le centre et les moyens.

Il y a dix-sept (17) spécialités dans ce centre. Ces spécialités varient, et qui vont de la coiffure hommes et dames, menuiserie bâtiment, informatique, à l'électricité, la maçonnerie et autres.

Dans le cadre de notre stage, il y a trois spécialités qui proposent la matière de langue française, et qu'on traitera dans les prochains titres.

1.3 L'enseignement-apprentissage de la langue française au sein du centre :

L'enseignement de la langue française est présent dans le CFPA Mostaganem 1, comme tous les autres centres. Administrativement, la langue française doit être enseignée pour certains types de spécialités. On y trouve trois spécialités ayant un module de langue française :

- Assistance maternelle ;
- Agent de saisie ;
- Exploitant informatique ;

L'objectif principal de notre recherche est d'étudier l'état de l'enseignement/apprentissage de la langue française dans le CFPA.

1.4.L'enseignante de langue française au CFPA Mostaganem 1 :

Une jeune Demoiselle licenciée de la faculté des lettres et langues étrangères de l'université de Mostaganem. Elle a une licence en Médias, et elle est en première année master didactique du plurilinguisme et politiques linguistiques éducative (FLE/FLS). L'enseignante dit vouloir acquérir le maximum d'expériences.

J'ai questionné deux élèves ; ils ont donné les mêmes réponses. Qu'ils ont plusieurs spécialités qui ont des modules de langue française ; et qu'ils font plusieurs séance par semaine. On ajoutant : « *On a un programme de langue française* ».

2-Le déroulement de la cour « d'agent de saisie » :

Le premier cours au quel on a assisté. C'est un cours sur les adjectifs qualificatifs pour la spécialité « *Agent de saisie G1* ». Cette classe regroupe uniquement des garçons.

L'enseignante a déclare :

Qu'elle est en plurilinguisme, et qu'elle est vacataire. Et qu'elle n'a pas d'expérience pédagogique ; donc tout ce qui est techniques d'enseignement et tout.

Pendant le cour l'enseignante a commence par donner une traduction du mot adjectif, en langue arabe : « *صفة* ».

A 8h18, elle a fait l'appel pour marquer les absents. Le cours commence vraiment à 8h22.

L'enseignante a commence par donner un exemple :

- « *Un gros sac* »

L'enseignante n'a pas choisi le bon exemple puisque « **gros** » prend un « s » même au singulier. Elle a trouvé entrains l'accord de l'adjectif en nombre avant d'avoir fait le cours sur l'accord.

Puis l'enseignante a écrit un autre exemple sur le tableau :

- « Un **affreux** fantôme » (Un second adjectif qui garde sa forme en pluriel.)

Conclusion faite : « *L'adjectif qualificatif s'accord en genre et en nombre avec le nom* ».

Comme seconde partie du cours, l'enseignante a traité les types d'adjectifs. Elle a écrit sur le tableau « *1- Adjectif épithète :* » et donne un exemple dessus :

« *Les **grandes** décisions n'ont pas encore été prises* ».

Elle a donné l'explication de l'adjectif qualificatif épithète en arabe, puis, elle a conclu par : « *L'adjectif épithète complète le nom* ». (Ce qui n'est pas juste).

Le cours continue. Le second exemple est écrit sur le tableau :

« *Il paraît **sincère*** »

On a traduit le mot sincère en arabe : « يبدو ». Elle a ajouté que paraître est un verbe d'état ; et demande aux élèves s'ils veulent qu'ils fassent les verbes d'états pour avoir une idée.

L'enseignante a écrit sur le tableau une liste de verbes d'état : « *être, devenir, paraître, sembler, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour* ».

Et le cours se poursuit en écrivant sur le tableau des définitions de l'adjectif qualificatif, de l'adjectif épithète et de l'adjectif attribut.

2 Remarques sur la communication du cours :

2.1 L'évolution didactique du cours :

L'enseignante a exposé chaque cours pour la première fois. Pour elle, tout est nouveau. C'est (peut-être) la raison pour laquelle il n'y a pas d'évolution didactique logique du cours.

2.2 Les exemples :

L'enseignante n'a pas donné le bon exemple quand il s'agit d'introduire le cours. Un exemple sert à faciliter et non pas compliquer le cours.

2.3 Le contexte des illustrations :

On utilise des illustrations hors contexte de la spécialité. Les exemples donnés devraient être dans le domaine d'étude de ces élèves afin que cela leur soit utile. Il devrait apprendre avec le français de leur spécialité.

2.4 Les Compétences pédagogique :

En effet, l'enseignante a venue nous voir dès que nous étions entrés pour nous informer qu'elle n'a pas de compétence sur les stratégies d'enseignement, et surtout, qu'elle a fait « médias » comme spécialité en troisième année licence.

2.5 Utilisation du temps :

On a fait la remarque que le temps n'est pas très bien utilisé. Sachant qu'une séance dure deux (2) heures. Souvent gaspillé dans des dialogues avec des élèves ou dans les tentatives de rendre le calme en classe.

2.6 Le programme enseigné :

Le programme élaboré est valable pour toutes les spécialités. Il n'y a pas une relativisation des cours enseignés. De plus, il s'agit de cours de grammaires à 98 % plus deux autres cours à la fin du programme de prise de note et de résumé. (Voir annexe).

- Les deux spécialités ont le même programme *enseigné (voir l'annexe Le programme d'étude)*⁶

Sachant que l'enseignante fut absente pendant plus d'une semaine.

3. Le déroulement du cours « Assistante maternelle » :

On était arrivé à la salle dans laquelle se trouvait l'enseignante à 13h50. Il n'y avait pas cours, c'était un devoir surveillé.

La spécialité est « *Assistante maternelle* », il s'agit d'une classe qui regroupe *uniquement des femmes* qui varient dans leur tranche d'âge d'*entre 17 ans à 33 ans*.

On a remarqué que la structure de la classe ne permettait pas de faire un devoir surveillé et de surveillé ! C'était la structure « U ».

-L'enseignante a commencé par donnée des explications du sujet en arabe.

-Tout le monde travaillait avec tout le monde.

- Et malgré les tentatives de l'enseignante de faire régner le calme et de leur demander et redemander de travailler individuellement, les élèves (femmes) ne l'écoutaient pas.⁶

⁶ (Voir l'annexe le programme d'étude)

3.1 Le niveau de langue française :

On a remarqué que ces futures assistantes de maternités n'étaient pas assez bien en langue française. On donnerait un niveau (d'A0 à 80 % d'entre elles, A1 à 16%, A2 à 2% et B1 (dans l'oral) à 2%.)

L'enseignante a bien fait de choisir un texte qui traite le métier d'Assistante de maternité (*Voir le sujet*)⁷

3.2 L'aptitude de futures assistantes de maternelles :

Mes camarades et Moi furent étonnés de l'attitude des apprenantes. Perturbation continue, des claches verbales avec l'enseignante pour certaines d'entre elles. Le registre employé en classe était un registre presque urbain. Sauf pour trois ou quatre d'entre elles.

3.3 Conclusion de la spécialité « Assistante Maternelle » :

Puisqu'il s'agissait d'un devoir surveillé n'a pas pu noter des informations sur la structure la présentation et le déroulement des cours pour cette spécialité. Cependant, il s'agit du même programme, donc le contenu et les cours restent les mêmes.⁷

3.4 Le niveau de la langue française chez « les assistantes maternelles » :

J'ai noté que ces futures assistantes maternelles n'étaient pas assez bien en langue française ; on donnerait un niveau A0 de 80% d'entre elles , A1 de 18 % et B1 dans l'oral.

4. Le déroulement du deuxième cours « Agent de saisie » :

Aussi un devoir surveillé, une ressemblait à une classe de 1^{ère} année Lycée ; le sujet il était trop facile sur « le micro-ordinateur » ; les exercices qui dominaient dans le sujet

⁷ (Voir l'annexe : le sujet de devoir « assistante maternelle »)

exercices de grammaire et de compréhension du texte ; mais les élèves demandent souvent des explications en arabe. (Voir l'annexe)⁸

4.1 L'attitude des élèves :

-Les élèves, garçons et filles, étaient tous très jeunes ; entre 15 ans et 21 ans, c'étaient des adolescents.

- J'étais étonné de l'attitude des apprenants ; perturbation continue, des claches verbales avec l'enseignante.

4.2 Niveau de langue française :

Le niveau de langue française de ses élèves est d'entre A1 pour la majorité à 95% et A2 (dans l'écrit) pour les 5% qui restent. La compétence orale est presque inexistante (visiblement) puisque les élèves ne parlent qu'en dialecte.

Les notes de devoir d'agent de saisie varient entre (5 à 12 /20) ; et les assistantes maternelles entre (4 à 11/20). (Voir l'annexe représentation graphique)⁹

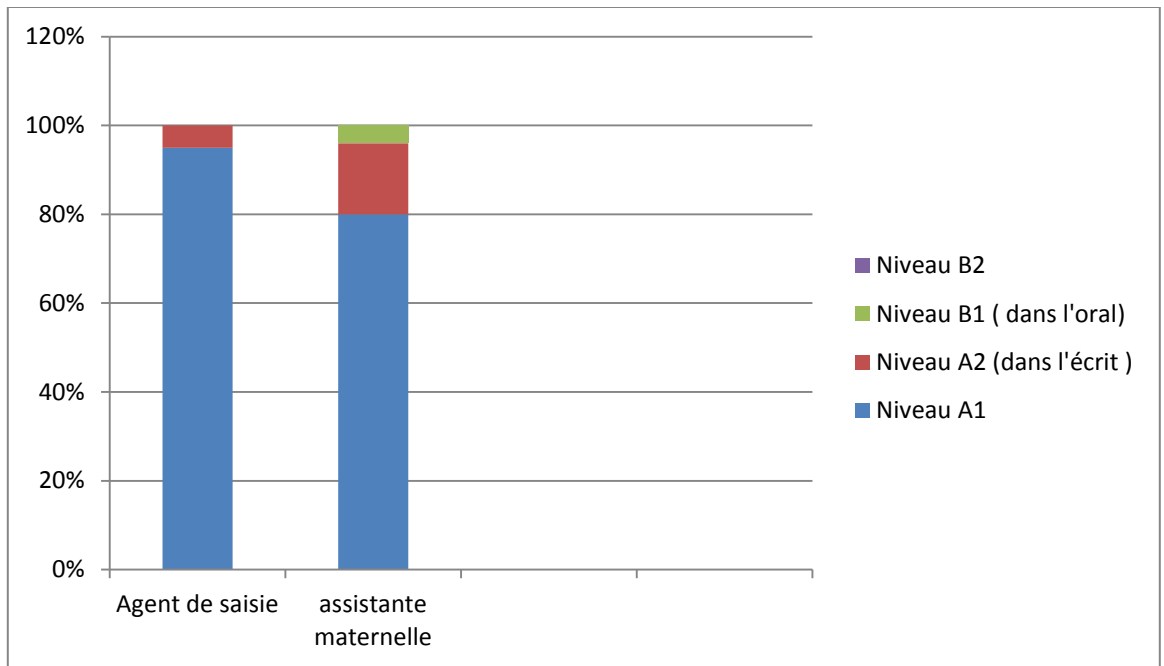
8

Représentation graphique :

⁸ (Voir l'annexe : sujet de français devoir agent de saisie)

⁹ (Voir l'annexe : Représentation graphique)

¹⁰ (voir l'annexe) Représentation graphique



(figure02 : Graphique du niveau de la langue française chez les deux spécialités agent de saisie / assistante maternelle)

Constat:

De ce constat, nous pouvons synthétiser que la compétence oral est presque inexistante (visiblement) puisque les stagiaires ne parlent qu'en arabe dialecte.

Réunion avec l'enseignante en classe après le devoir :

On a resté dans la classe avec l'enseignante pour discuter sur cette classe « *spécialité agent de saisie* ».

Dis (10) minutes avant la fin du devoir, une élève s'est chamaillée verbalement avec l'enseignante. L'élève n'a pas voulu arrêter de parler avec ses camarades même après que l'enseignante avait mis une croix sur sa feuille de devoir. La fille a fini par jeter la feuille du devoir par terre, et l'enseignante par la prendre et la déchirer. L'élève sortis de la classe ; et la feuille dans la corbeille.

Pendant notre discussion, les autres camarades ont fait la remarque que ce n'est pas un comportement de la part d'une élève et, pour certains, cela était inadmissible.

Je n'étais pas d'accord. Et, à ce moment-là ; j ai fait une juste remarque en soulignant que c'est des adolescents, et qu'il a l'impression de voir son passé en eux. Il a dit déclarer que c'est un comportement normal de la part d'un adolescent.

- Et cela pour arranger les choses. « *Pourquoi ses élèves ont quitté l'école ?* » C'est à causes de ses comportements. S'ils avaient étaient attentifs et bien discipliné comme les règles de l'école les veulent, il n'en serait pas là. De redonner à ses élèves ce qu'ils ont toujours eu durant leurs années à l'éducation nationale c'est avoir les mêmes résultats.

Sachant que j'ai insisté sur le fait que le choix appartient et je ne fais que donner un avis. L'enseignante a accepté de corriger la feuille. Elle fut satisfaite.

2.5 Questions au surveillant général du CFPA :

On s'est dirigé au bureau du surveillant général afin de lui poser des questions sur leur centre et également sur l'historique. On n'a pas eu l'historique du centre à ce moment-là.

Voilà les questions et réponses que j'ai posées au surveillant général du CFPA :

- *Quels types de formation proposez-vous ?*

« On a des modes et on a des types. »

Il y a un mode de *formation présentielle*, et on a un mode de *formation résidentielle*. Chaque mode formation (présentielle et résidentielle) se fait d'une manière *théorique* et *pratique* ; et est orienté et modelé par un processus d'*apprentissage*.

L'*apprentissage* théorique se fait dans le CFPA, quant à l'*apprentissage* pratique, il se fait dans d'autres entreprises et établissements *publics* et *privés*. *Un acte d'apprentissage* lie entre l'entreprise, privée ou publique, le CFPA et le formé. (Voir figure *Schéma des modes de formations du CFPA.3*)

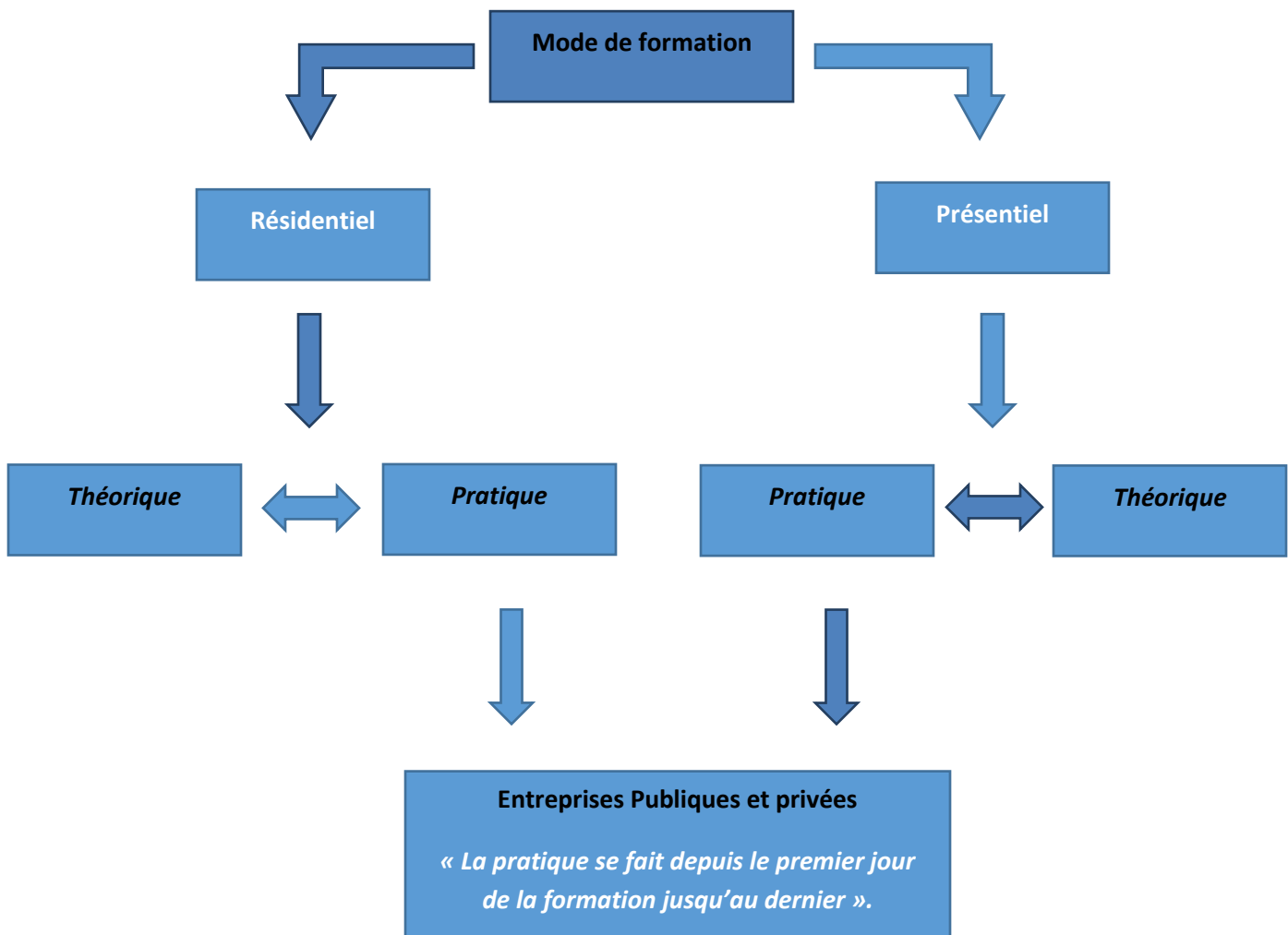


Figure3. Schéma des modes de formations du CFPA

-Avez-vous des programmes à suivre ?

« Chaque formation à des objectifs » ; Il répond.

- a- Changer le comportement des apprenants par l'apprentissage : C'est un objectif d'apprentissage.
- b- L'apprenant part avec un diplôme : C'est un objectif administratif.

Le surveillant nous a fourni les deux objectifs principaux de la formation et non pas le programme à suivre.

-Quels sont les types de diplômes que vous proposez ? (ajout de l'autre)

Le responsable donne les cinq (5) types/niveaux de diplômes suivants :

Types des diplômes	Code	Durée
1-Certificat de Formation Professionnelle Spécifique	CFPA	6 mois
2-Certificat d'Aptitude Professionnelle	CAP	12 mois
3-Certificat de Maîtrise Professionnelle	CMP	18 mois
4-Brevet Technicien	BT	24 mois
5-Brevet Technicien Supérieur	BTS	30 mois
La durée de la formation n'est pas fixe. Elle est conditionnée par la fin du programme d'apprentissage/formation fixé.		

Table 1: Types et niveaux de diplômes et leurs durée de formation

- Est-ce que l'enseignant a un programme à suivre ?

Puisqu'il n'a pas répondu à la question « programme à suivre » que je lui ai posé avant, je lui repose la question.

« Il n'y a pas de formation sans programme. On leur donne un programme et à l'enseignant de le développer (comme il veut). »

- ***Combien de spécialités avez-vous ?***

Il y a 422 spécialités réparties en 14 branches. Cependant, il y a des spécialités qu'on trouve au CFPA Mostaganem 1 et qu'on ne trouve pas dans d'autres centres, et vis-vers-ça.

- ***Où est-ce que ce déroule l'apprentissage ?***

Le centre comporte des ateliers, des labos, des salles spécialisées, des salles de cours et des amphis.

- ***Et pour les stades de football ? Est-ce que les élèves ont le droit de jouer quand ils le souhaitent ?***

Les apprenants n'ont pas le droit d'aller au stade quand ils le souhaitent. Mais dans les cérémonies, par exemple, on fait des tournois. Il y a aussi l'équipe de football du centre. Il y a le module d'éducation sportive, mais il n'y a pas encore d'enseignant.

Le centre comporte une association sportive, culturelle et humanitaire.

Le surveillant général fait la remarque suivante : « *Avant, on avait même un magasin à l'intérieur du centre, les apprenant achetaient. Il y avait plusieurs disciplines ; mais depuis 20 ans (depuis 1990), cela a changé. On faisait même des manifestations humanitaires* ».

Comment recrutez-vous vos formateurs ?

- ***Il y a trois types de formateurs recrutés :***

- BTS
- Licenciés
- Ingénieurs.

- ***Et pour ce qu'il s'agit des habiletés d'enseignement, comment faites-vous, pour ceux qui n'ont jamais enseigné ?***

Chaque enseignant, pour être formateur au CFPA, doit suivre une formation de six (6) mois au centre de Sidi Bel Abes.

- ***Sont-ils tous issus du centre de Sidi Bel Abes, donc tous formés ?***

Il y a trois types de formateurs recrutés.

- Des formateurs formés à Sidi Bel Abes. Donc ils enseignent à plein temps.
- Des vacataires : enseignent 8 heures par semaine.
- Des pré-emplois
- ***Un enseignant vacataire peut venir faire son cours et ne se soucier que de terminer son volume horaire, est-ce que vous avez des inspections surprises ?***

Il y a des inspecteurs qui nous font des visites surprises ; regardent l'emploi du temps et vont à la classe où se déroule le cours, et vérifient si l'enseignant suit le programme ou pas, et où est-ce qu'il en est.

- ***Les formations*** que vos enseignants font à Sidi Bel Abes en pédagogie et didactique, est-ce qu'elles se font une seule fois ?

Il s'agit de formations continues, qu'on appelle : « ***Formations de perfectionnement*** ».

Conclusion Générale :

Les centres de formations professionnelles sont la direction de tante de jeunes partout dans le monde. Ce sont les formations professionnelles qui dominent. Souvent, à court terme, et l'accès au travail et plus garantie.

En Algérie, la vision qu'on a, ou de plus au moins, que la majorité s'est construite, est celle du CFPA pour ceux devant qui toutes les portes se sont fermée, à commencer par celle de l'éducation nationale. Une vision péjorative qui, je pense, commence à changer, un peu, si on observe bien.

_ Pourquoi ?

Tout d'abord, l'épanouissement des métiers. Avoir un diplôme en quelconque spécialité garantit au jeune formé d'ouvrir son propre magasin, et de réussir vraiment.

La reconnaissance des diplômes. L'état reconnaît – fortement – les diplômes de l'état.

Les facilités que l'état à mise à la disposition de ses jeunes formés ; notamment en terme d'outils leur permettant de donner suite à leur propre projet.

Le CFPA a connu, et connais toujours, je pense, une révolution... Avec un diplôme certifié, le jeune former peut bénéficier de l'ANSEJ. Des jeunes avec moins de deux ans de formation se sont trouvés avec des centaines de millions leurs permettant d'avoir leurs

mini-entreprises à eux. Du coup, on comprend aussi, pourquoi les jeunes cours de plus en plus après ces diplômes.

L'intérêt qu'on porte au CFPA n'est pas uniquement pour une finalité monétaire au service du formé ; mais surtout d'un intérêt étatique, issue d'un besoin et d'un manque que seuls les formations professionnelles pourraient combler.

Un pays dont le marcher (construction, marketing et commerce) se développe d'une vitesse non contrôlable, a fortement besoin de ces (ses) formés.

En résumé, le diplôme de CFPA aujourd'hui, peut garantir un avenir garanti.

Pour ce qui est de l'enseignement de la langue française dans les CFPA, je pense qu'il s'agit d'une mine d'or non encore (bien) exploitée.

Les entreprises sont en augmentation. Et de plus en plus la maîtrise de la langue française dans ces milieux est indispensable. Secrétaire, ingénieurs, agent de saisie, exploitant... tous sont amenés à avoir un degré de maîtrise de la langue française (et même anglaise pour certains).

_ La place qu'accorde le CFPA à l'enseignement de la langue française :

Cela nous a rappelé le CEM, tous les élèves sont conscients que la langue française est très utile et que sa maîtrise est indispensable, mais le niveau n'y est pas. Et on a remarqué à cela plusieurs causes :

Premièrement, une cause administrative. L'administration du CFPA voit la langue française (et anglaise) comme des modules en plus. Quand un enseignant est disponible, il fait des vacations et les élèves ont des séances de langues française, et quand il n'y pas d'enseignant, il n'y a pas d'enseignement de français... Le plurilinguisme (ou comme ils disent : « *les langues* ») n'est pas perçu comme une partie intégrante dans le CFPA. D'ailleurs les enseignants de langues qu'on y retrouve ne peuvent enseigner que par vacation.

Deuxièmement, une cause pédagogique, l'apprenant du CFPA est perçu comme un délinquant plus qu'un apprenant. Cette vision du CFPA regroupe ceux qui n'ont pas réussi dans à l'école reste toujours, du moins dans l'esprit de certains enseignants.

L'enseignement de la langue française au CFPA est différent des CEM et lycées. En effet, la majeure partie des élèves n'ont pas pu réussir à l'école, mais pourquoi ? C'est parce que leurs comportements n'étaient pas convenable. Une fois que ce jeune intègre le CFPA il va faire part du même comportement, et si l'enseignant ne le comprend pas, il sera, aussi, mis à la porte. Et qui va porter le fardeau ?

Enseigner au CFPA demande une plus grande compétence et flexibilité pédagogique de la part de l'enseignant qu'aux écoles de l'éducation nationale. C'est la seule manière de lui faire acquérir le niveau de langue prévue dans le programme et les objectifs. Donc, l'enseignement apprentissage de la langue française au CFPA est fortement lié aux compétences (psyco) pédagogique de l'enseignant.

Troisièmement, on a remarqué que le CFPA est en cours permanente après un enseignant de langue française (tous les CFPA d'ailleurs). On pense que la titularisation d'un enseignant de langue française compétent, et lui léguer deux ou trois centres CFPA serait LA SOLUTION.

Quatrièmement, l'absence de programme. Le programme de langue française élaboré est trop superficiel. Il s'agit de cours de grammaire sans cours ! En fait, c'est des titres qui sont sensé orienter l'enseignant pour élaborer les cours. (Voir annexe 12)

Une assistante de maternité n'a pas besoin du même français qu'un agent de saisie ; et pourtant, ils font le même programme.

Ils (enseignants et apprenant) ont besoin de programme adaptés pour chaque spécialité. Sinon, que le contenu change. Un agent de saisie a besoin d'une langue française (anglaise) qui lui sera utile dans son travail ; et l'assistante de maternité a besoin d'une langue qu'elle se verra apprendre aux enfants.

Les crèches sont aujourd'hui le lieu où les parents espèrent que leurs enfants aient contact avec les langues (principalement avec le français et l'anglais). Ainsi dit, donner plus de volume horaire dans l'enseignement du français ne sera qu'utile, même indispensable.

Finalement, je voudrais suggérer quelque chose qui n'a pas été pensé avant, et qui fera qu'apporter un surplus à l'enseignement-apprentissage de la langue française aux CFPA. Une initiative scientifique qu'on pourrait réaliser en didactique des plurilinguismes et politiques linguistiques éducatives (FLE/FLS).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

sitographie :

http://www.vitaminefr.com/articles2014/cfpa-algerie-adresse/Articles_92_1034185_16_1.html

<https://www.google.fr/maps/@35.9218265,0.0954203,412m/data=!3m1!1e3>

Op.cit. P191.

LE ROBERT, *dictionnaire de français*, sejer, 2005, Prais, p147.

Ibid. P22.

LE ROBERT, *dictionnaire de français*, sejer, 2005, Prais, P21

LA ROUSSE, *dictionnaire de français*, 2008, Paris, P21.

PAUL CYR et CLAUDE GERMAIN, *Les stratégies d'apprentissage*, CLE, 1998, P116.

JACQUES Tardif : est un professeur dans la faculté des sciences de l'éducation.
Université de SHERHOOKE.

2Ibid. P120.

PAUL CYR et CLAUDE GERMAIN, *Les stratégies d'apprentissage*, CLE, 1998, P53.
 CLAUDE GERMAIN : né le 18.06.1939 à Montréal est un scénariste, écrivain,
 dramaturge, auteur, journaliste, parolier, et historien québécois

Figures

Figure 1 CFPA Mostaganem 1, vue google earth.....P29

Figure 2 CFPA Mostaganem 1, vue google maps.....P29

Figure3. Schéma des modes de formations du CFPA.....

Tableau :

-Table 2: Types et niveaux de diplômes et leurs durée de formation.....P

-Table 2 : Programme d'étudeP.

-Sujet de devoir spécialité « agent de saisie »P.

-Table 3 : Table d'étude (programme)P.

-Sujet de devoir spécialité « assistante maternelle ».....P.

-Graphique du niveau de la langue française chez les stagiaires d'agent de saisie et de l'assistante maternelleP.

Annexe

Sujet :

Devoir deuxième semestre de français

Filière : Assistante maternelle

Texte :

Le rôle de l'assistante maternelle est de veiller sur les enfants qu'elle accueille du matin au soir, préparer les repas, lui proposer des jeux adaptés à son âge, s'adapter à son rythme biologique tout en s'investissant dans la relation qu'elle peut avoir avec le ou les enfants qui sont à sa charge. Elle est un réel support affectif.

Les domaines de compétences de l'assistante maternelle sont divers et variés. Elle définit en présence des parents le rôle qu'elle jouera auprès de l'enfant ; les conditions de travail et de rémunération.

L'assistante maternelle a un métier essentiel dans l'éveil et l'éducation de l'enfant tout en restant « Neutre » (objectif) (vis-à-vis de la religion, la politique etc...). Elle n'aura pour seul objectif le bien être des enfants. Elles doivent être à l'écoute des enfants et la communication avec les parents est très importante.

Quels sont les avantages ?

Le premier avantage est que le bébé se sentira comme chez lui, l'assistante maternelle propose un lieu familial et les demandes des parents peuvent être plus personnalisées.

Beaucoup d'assistante maternelle acceptent les enfants lorsqu'ils sont malades.

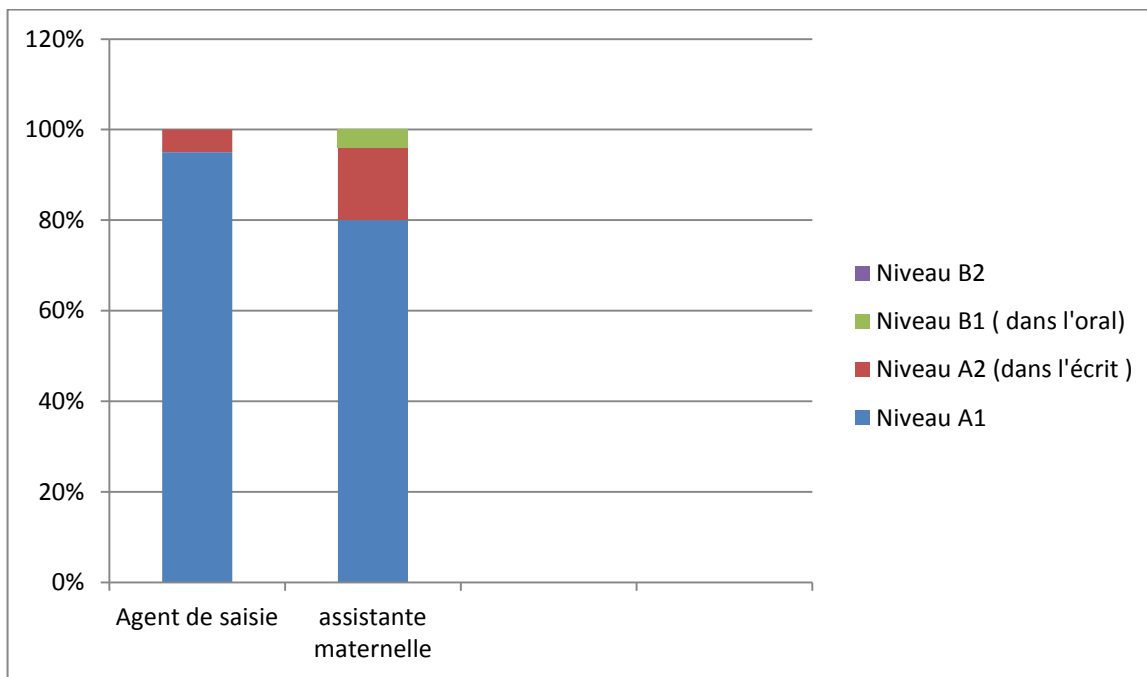
Ensuite il faut fixer les horaires qui vous conviennent le mieux avec l'assistantes maternelle, car en général, les assistantes maternelles ont une amplitude horaire plus importante qu'en crèche.

Question :

1. Donner un titre au texte ?
2. C'est quoi l'emploi de l'assistante maternelle ?
3. Relevé du texte un synonyme du mot « rôle » ?
4. Relevé du texte une adjective épithète ?
5. Mets la phrase suivante au singulier : « Les assistantes maternelles ont une amplitude horaire plus importante qu'en crèche ».
6. Décompose la phrase suivante :
« Les assistante maternelles doivent être à l'écoute des enfants ».
7. Mets les mots suivant au singulier /masculin :
 - Les horaires=.....

- Les lieux=.....
 - Les domaines=.....
 - Les mieux=.....
 - Les premiers=.....
 - Les repas =.....
8. Complété le texte ci-dessus par les mots suivants : (Une personne-leur-
doit-domicile-les parents –le matin –protéger-accueille-enfant).

L'assistante maternelle est.....quides enfants confiés par leurs
parents a son, le rôle essentiel de ce métier est : savoir
des enfants ; il est possible pour l'assistante maternelle de se dispenser des
soins



(figure02 : Graphique du niveau de la langue française chez les deux spécialités agent de saisie / assistante maternelle)

Le sujet :

Devoir deuxième semestre de français

Filière : Agent de saisie

Le texte :

Un micro-ordinateur est une machine qui traite des informations. On le compare souvent au cerveau humain. il se compose de : écran, unité central, souris, clavier ; et des baffles.

Avec un ordinateur, on peut travailler, étudier, jouer De nos jours, les micro-ordinateurs sont partout : dans les gares, les aéroports, chez les médecins, ils peuvent afficher les images, jouer de la musique ; mais aussi communiquer entre eux d'un modem. Il permet de se connecter à l'internet, mais aussi d'envoyer et de recevoir des courrières électroniques.

Microsoft Encarta

1-Compréhension du texte :

-Thème source :

2-l'objet présenté dans le texte est : L'internet –l'ordinateur- l'écran.

3-Relevé du texte une définition de l'objet présenté :

« »

4-Réponds par vrai ou faux :

a/ L'ordinateur est un appareil électronique

b/ L'ordinateur se compose d'une carte Sim (puce).....

c/ L'ordinateur sert à jouer seulement

5- Remplace le nom par un pronom personnel : « Un micro-ordinateur est une machine qui traite des informations ; on compare le micro-ordinateur souvent au cerveau humain »

« Un micro-ordinateur ».

6-Décompose la phrase suivante en groupe (GNS/GV) :

« Un micro-ordinateur est une machine qui traite des informations ».

7-Relève du texte le synonyme du mot : **Appareil** =.....

8-Relevé du texte une adjective épithète :

9-Complété la phrase (b) :

a/ L'ordinateur est une machine qui traite des informations.

b/ Les

10- Donne un titre au texte :

Complété le texte ci-dessus par les mots suivants :

(Informations / composé / est / écrire / maison / écouter / clavier).

- L'ordinateur une machine qui traite les données et les Il est de : unité central, écran,....., souris et des baffles.
- Cette machine est utilisée presque partout dans les cybercafés, les Et les bureaux.
- On utilise le PC pour Des textes,..... la musique, naviguer sur internet.

Le programme d'étude :

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Critères particuliers</i> <i>De performance</i>	<i>Eléments contenu</i>
<i>-Analyser grammaticalement des textes.</i>	<i>-Analyse grammaticale correcte des textes.</i>	<i>-Reconnaissance de la nature et de la fonction des mots. - Détermination appropriée du genre et du nombre des mots.</i>
<i>-Accorder des termes.</i>	<i>-Accords appropriés</i>	<i>-Accords appropriés des : *Noms. *Déterminants. *Pronoms. *Adjectifs. * Participes.</i>
<i>-Accorder et conjuguer des verbes.</i>	<i>-Accords approprié. -Conjugué conforme aux règles.</i>	<i>-Accords approprié, en nombre et en personne, avec le sujet ou avec le complément selon le cas. - Respect du temps, du mode, de la personne et des règles de correspondance des temps.</i>
<i>-Orthographier des textes.</i>	<i>-Orthographe appropriée des mots.</i>	<i>- Orthographe d'usage. -Orthographe grammatical. -Orthographe du verbe.</i>
<i>-Ponctuer des textes.</i>	<i>- Appliquer correctement les éléments de syntaxe.</i>	<i>-Utilisation des signes appropriés. -Emplacement appropriés des signes.</i>
<i>-Corriger des textes</i>	<i>-correction correcte</i>	<i>-Utilisation approprié du vocabulaire d'affaires -La structure des phrases simples et complexes. -Ne pas abuser d'anglicisme.</i>

		<ul style="list-style-type: none"> -Respect des règles de ponctuation. -Accord approprié des mots.
-Prendre en note le contenu de messages verbaux.	- Prendre e note correctement.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance exacte de l'objet. -Présence des idées principales -Présence d'un lien entre les idées -Respect de l'ordre des idées. - Personnalisation des résumés.

(Figure 1 le programme d'études)